

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

Le vingt septembre deux mille vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, MOMPEURT Bernard, SCHOENY Michel, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), MAFFEI Pascal (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard).

Absents : FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 105/2022 du 10 novembre 2022, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le lot 1 VRD Maçonnerie du marché de travaux d'extension du cimetière à l'entreprise EHTP mandataire du groupement EHTP/MIDI TRAVAUX – 13834 CHATEAURENARD cedex pour un montant de travaux de 368 957 € HT – 442 748,40 TTC.

Par délibération n° 41/2023 en date du 11 avril 2023, le conseil municipal a pris un avenant N°1 pour un montant de 18 560 € HT (fourniture et mise en place de terre végétale).

M. le Maire expose qu'il convient de prendre un avenant N°2, concernant la réalisation de prestations supplémentaires :

- Remblais supplémentaires après élargissement de la piste, à la demande du SDIS afin que les véhicules pour la lutte contre les feux de forêt puissent y accéder.

- Rehausse des murs de la rampe PMR afin de masquer l'arrière des caveaux

- Mise en place de murets supplémentaires entre la terre des espaces plantés et les caveaux.

- Création de pas d'ânes entre la plateforme basse et le cimetière existant en lieu et place de l'escalier prévu au projet.

Le montant de cet avenant s'élève à 27 848,50 € HT, soit 33 418,20 € T.T.C.

Le nouveau montant du marché public s'élèvera à 415 365,50 € HT soit 498 438,60 € T.T.C.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération :
Avenant 2 – Lot 1 VRD
Maçonnerie – travaux
d'extension du cimetière

N°101/2023

Délibération du Conseil Municipal N°101.2023 du mercredi 20 septembre 2023 (suite)

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la signature de l'avenant 2 – lot 1 VRD Maçonnerie avec l'entreprise EHTP mandataire du groupement EHTP/MIDI TRAVAUX – 13834 CHATEAURENARD Cedex, pour un montant de 27 848,50 € HT, soit 33 418,20 € TTC correspondant à la réalisation des prestations supplémentaires décrites ci-dessus.

DIT que le nouveau montant du marché s'élève à 415 365,50 € HT, soit 498 438,60 € TTC.

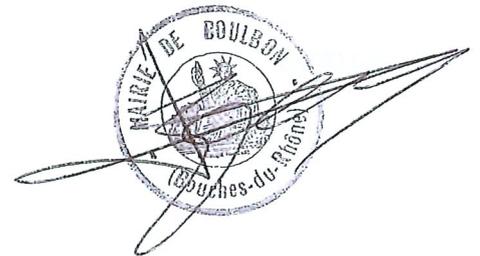
AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cet avenant.

**Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,**

Le Secrétaire de séance :



Le Maire :





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° ...02...¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Boulbon représentée par son maire Jérémie Becciu
5 place Victor Barberin
13150 BOULBON

B - Identification du titulaire du marché public

EHTP SAS - MANDATAIRE

Agence Travaux CHATEAURENARD

ZI des Iscles – Impasse des Galets – 13834 CHATEAURENARD Cedex SIRET : 439 987 405 00024

Tél. : 04 90 24 33 60 – Fax : 04 90 24 33 70

Email : etudes.chato@ehpt.fr

MIDI TRAVAUX : Cotraitant

4900 chemin des Châteaux - Les Vignères - 84300 CAVAILLON marches@miditravaux.fr

TEL 04.90.71.64.52 – FAX : 04.90.76.13.06

Siret n° 340.239.219.00017

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Travaux d'extension du cimetière communal
Lot 1 – VRD maçonnerie

■ Date de la notification du marché public : ...06/12/2022...

■ Durée d'exécution du marché public : ..8.....mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%...
- Montant HT : ...368 957,00 €...
- Montant TTC : ...442 748,40 €.....

Nouveau montant du marché public après avenant n°1 du 07/04/2023:

- Taux de la TVA : ...20%.....
- Montant HT : ...387 517,00.€..
- Montant TTC : ...465 020,40 €...

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

MP

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Précisez les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Accès véhicule pour la lutte contre les feux de forêt: après un premier test le 23 mars 2023 refusé, le SDIS demande un élargissement de la piste. Ces travaux font l'objet de prestations supplémentaires.

La MOA a formulé des demandes de prestations supplémentaires :

- Rehausse des murs de la rampe PMR afin de masquer l'arrière des caveaux.
- Mise en place de murets supplémentaires entre la terre des espaces plantés et les caveaux.
- Création de pas d'ânes entre la plateforme basse et le cimetière existant en lieu et place de l'escalier prévu au projet.

L'avenant porte sur les prestations décrites ci-dessus.

Le devis est joint en annexe du présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

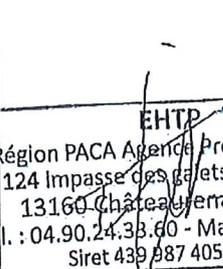
- Taux de la TVA : ...20 %...
- Montant HT : ...27 848,50..€
- Montant TTC : ...33 418,20...€...
- % d'écart introduit par l'avenant 2 : ...7,55 %...sur le HT
- % d'écart introduit par l'avenant 1 et 2 : 12,58 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : ...20%.....
- Montant HT : ...415 365,50.€..
- Montant TTC : ...498 438,60 €...



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PSECHOUX AU Maxime Chef de Secteur	Châteaurenard 10/08/23	 EHTP Région PACA Agence Provence Alpes 124 Impasse des Galets Zi les Iscles 13160 Châteaurenard Cedex Tél. : 04.90.24.33.60 - Mail : pa@ehtp.fr Siret 439 887 405 00032

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)